



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2025 - 152

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

**COMMANDE PUBLIQUE**

**TRAVAUX RELATIF A LA REQUALIFICATION DES RUES DE L'HOTEL DE VILLE, DU GRENIER A SEL ET DE FRANCOIS MITTERRAND**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de travaux relatif à la requalification des rues de l'Hôtel de ville, du grenier à sel et de François Mitterrand ;
- Vu l'analyse des offres.

**DECIDE**

- De signer un contrat avec l'entreprise ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montant
Marché de travaux relatif à la requalification des rues de l'Hôtel de ville, du grenier à sel et de François Mitterrand	EUROVIA BFC 29 route d'Avallon 21460 EPOISSES	487 481.08 € HT suivant devis estimatif soit 584 977.29 € TTC

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.



A Tonnerre, le 07 octobre 2025  
Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre